

Soigneur animalier (F/H)

https://recrutement.seine-maritime.fr/front-jobs-detail.html?id_job=2017

Limite de candidature	30-08-2024
Mise à jour	08-07-2024
Référence	VP-245-24/P08404
Service	DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE
Localisation	CLERES / PARC DE CLERES
Contrat	Titulaire / Lauréat concours / Contractuel
Fonction	Q01 Soigneur - Animalier
Type de poste	Emploi permanent - vacance d'emploi
Date d'entrée	08/07/2024
Date de fin	30-08-2024
Filière	Technique
Catégorie	C
Grade	Adjoint technique territorial

SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -

Contexte et définition du poste

Au sein du Parc de Clères, vous rejoindrez une équipe de 11 soigneurs animaliers encadrée par la capacitaine du parc.

- Vous occupez les fonctions de soigneur animalier sur le secteur des volières historiques du parc de Clères
- Vous serez amenés à gérer une grande diversité d'espèces, beaucoup d'oiseaux exotiques mais aussi des petits mammifères. Les espèces présentes sont fragiles et pour une grande partie en voie de disparition, faisant partie de programmes de conservation.
- Vous préparez et distribuez les rations alimentaires des animaux de votre secteur.
- Vous nettoyez et désinfectez les installations de votre secteur.
- Vous observez les comportements des animaux de votre secteur.
- Vous faites remonter toute anomalie à la hiérarchie (animal malade, blessé. Problème comportemental, fuite, etc. Tout élément nécessaire à la bonne gestion des collections animales et au bien être animal).
- Vous entretenez les installations de votre secteur.
- Vous concevez des enrichissements.
- Vous améliorez les conditions, vous optimisez le bien être animal sur validation de la hiérarchie.
- Vous participez aux travaux sur les installations animalières.
- Vous participez aux travaux sur la restauration ou la création d'installations animalières.

Profil recherché

- Cadre d'emplois des adjoints techniques, diplôme de soigneur animalier ou en élevage.
- Vous détenez une expérience dans des missions similaires
- Connaître le fonctionnement des parcs zoologiques et de l'administration publique territoriale.
- Expertise confirmée en technique d'élevage.
- Parfaite connaissance en biologie des espèces.
- Maîtriser les tâches relatives aux soins et à l'entretien des oiseaux.
- Bonnes connaissances des principaux plans d'élevage européens.
- Connaître les éléments essentiels de la législation des parcs zoologiques.
- Maîtriser les règles de sécurité et de l'anglais.
- Excellente capacité d'observation.

Soigneur animalier (F/H)

https://recrutement.seinemaritime.fr/front-jobs-detail.html?id_job=2017

- Savoir rendre compte.
- Goût du travail en équipe, sens de l'organisation, de la rigueur, discrétion et grande disponibilité.
- Permis B obligatoire.